

VŒU

Vœu sur la réforme territoriale

LE CONSEIL,

sur la proposition de la majorité municipale

ADOPTE le vœu suivant :
(par 39 voix pour et 4 voix contre)

Considérant que la réforme territoriale voulue par le Président de la République et son gouvernement constitue une véritable régression, opérant un brutal mouvement de recentralisation,

Considérant que l'objectif caché de la réforme est de transférer au secteur privé des pans entiers de l'investissement public en réduisant de façon drastique la dépense publique locale, menaçant ainsi l'emploi public et le rôle des agents territoriaux,

Considérant qu'au risque de réduire structurellement les politiques de solidarité et les actions de proximité menées par les conseils généraux, elle ajoute la suppression de l'autonomie fiscale des conseils régionaux,

Considérant que la fin des engagements financiers solidaires (appelés financements croisés), couplée avec la limitation de la clause générale de compétence des départements et des régions et le non-cumul des financements régionaux et départementaux visent à remettre en cause des contributions essentielles pour les équipements des communes et le réseau associatif,

Considérant qu'elle vise à éloigner le plus possible les citoyens des lieux de décisions au prix d'un démantèlement de la décentralisation et de la souveraineté populaire, qu'elle marque un recul important de la démocratie territoriale avec un rôle des préfets renforcé et la généralisation des fusions de communes, de départements et de régions, à l'image du projet de « Grand Paris » qui illustre le type de démarche autoritaire employée par Nicolas Sarkozy,

Considérant que les modes de scrutin pour élire les conseillers territoriaux font fi de la parité, de la représentativité des territoires et de la diversité des habitants.

Considérant que la municipalité d'Ivry place le service public et la démocratie au cœur de la réalisation de son projet, élaboré et mis en œuvre avec les ivryennes et les ivryens,

Considérant l'appel commun des associations nationales des élu(e)s de gauche et écologistes du 3 novembre 2010,

Le conseil municipal d'Ivry-sur-Seine :

- dénonce cette réforme territoriale qui jette les bases d'un démantèlement de la démocratie locale, constitue une menace d'une gravité sans précédent contre l'intervention publique et pour les enjeux de développement durable,
- dénonce la suppression de la taxe professionnelle et le gel pour trois ans des dotations d'Etat qui étouffent les capacités financières des collectivités et renforcent encore les inégalités, notamment vis-à-vis des territoires industriels, alors qu'il est nécessaire de disposer d'un impôt économique dynamique lié au territoire,
- appelle de ses vœux une nouvelle réforme de l'organisation territoriale au service des citoyens et réaffirme son attachement au rôle essentiel joué par les collectivités et l'ensemble des agents territoriaux pour satisfaire les besoins des habitants en matière de logement, de santé, d'éducation, de sport, de culture, de cadre de vie...,
- souhaite au contraire que l'Etat poursuive la décentralisation en donnant aux collectivités les moyens de contribuer au développement social, économique, humain de notre pays, prône un renforcement des coopérations entre collectivités et une véritable solidarité financière entre elles, propre à assurer une meilleure péréquation entre les territoires,
- appelle l'ensemble des élu-e-s, des agents territoriaux, des acteurs de la vie associative, syndicale, du mouvement social et tou-te-s les citoyen-ne-s d'Ivry, à dénoncer cette réforme, à agir pour son retrait et contre toutes ses conséquences qui seraient gravissimes pour les populations et notre pays, si elle était mise en œuvre.

RECU EN PREFECTURE
LE
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 19 NOVEMBRE 2010